

**MAIRIE DE CASTERA-LECTOUROIS
PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL**

séance du 18 janvier 2023

Date de convocation et d'affichage : 12/01/2023

Etaient présents : Michel PASCAU, Jean-Pierre BARRIEU, Sylvie BORDON, Daniel BOUNET, Francis DULIN, Sophie GOMEZ, Gilles LACLAVERE, Lydia LUONG CAZANOVA, Patrick LOUVEL, Guillaume POLO

Absent excusé : Patrice CALCINE

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20 h 30

* **ORDRE DU JOUR** :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2022
- 2 Désignation d'un secrétaire de séance
- 3 Compte rendu des décisions prises par le Maire
- 4 Compte rendu des arrêtés pris par le Maire
- 5 CCLG : rapport financier de la commission « transfert de charges »
- 6 Bâtiments ancienne école
- 7 Travaux 2023
- 8 Journée citoyenne
- 9 CCLG : taxe d'aménagement
- 10 Compte rendu des réunions syndicales
- 11 Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

M. Jean-Pierre BARRIEU est nommé secrétaire de séance.

3. Compte rendu des décisions prises par le Maire

NEANT

4. Compte rendu des arrêtés pris par le Maire depuis le 23 novembre 2022

N° 593-2022 : Désignation d'un correspondant incendie secours

N° 594-2022 : CU03208222L0011 – simple information – Billières Sacareau notaire – à Talaysac (AN 178)

N° 595-2022 : déviation circulation route de Lectoure -Travaux Free

N° 596-2022 : prolongation permission de voirie – entreprise Lepetit- chantier 18 carrelot de la Forge

N° 597-2023 : contrat à durée déterminée agent recenseur

N° 598-2023 : CU03208222L0012-simple information – Podechard notaire – A Colomé

N° 599-2023 : PC03208222L0003 – réhabilitation maison – piscine- 10 rue de la Peyrade – EYER Marc

N°600-2023 : délégation de signature service urbanisme CCLG

5 CCLG Transferts des charges

M le Maire rappelle que la CCLG a la compétence PLUI depuis le 1^{er} juillet 2021, avec les Communes membres. Un cas particulier pour trois communes qui avaient un PLU en cours d'élaboration ou de révision à cette date (Lectoure, Fleurance, Castéra-Lectourois) et qui doivent la poursuivre. Le financement du PLUI est pris en charge par la CCLG, sauf pour les trois communes qui avaient commencé leur PLU au 1^{er} juillet, les frais de cabinet d'étude restant à leur charge soit 17090€ pour Castéra-Lectourois.

M Dulin fait remarquer, puisque la CCLG a pris la compétence, elle prend aussi le financement et demande à ce que l'on se renseigne auprès de la CCLG pour voir si la somme restante ne peut pas être prise en charge par la CCLG.

Ce point sera remis à l'ordre du jour après avoir obtenu des précisions.

6 Bâtiments ancienne école

Les trois personnes qui avaient un projet avancé pour ces bâtiments abandonnent suite au désistement de l'une d'entr'elles.

M le Maire avait pris contact avec le service ingénierie du département en lien avec le CAUE. Rendez-vous est pris pour le mercredi 25 janvier à 10h30 pour voir le bâtiment et étudier son potentiel.

7 Travaux 2023

Dans la salle des fêtes une alarme sonore et visuelle doit être posée dans les WC. Un devis a été fait par Sani-Chauff pour un montant TTC de 2679,60 €.

Le conseil municipal demande à M le Maire de voir avec l'entreprise Ligardes pour un autre devis.

Un aménagement doit être effectué au niveau du bar de la salle des fêtes pour un accès PMR.

Demander à Patrice Calcine.

Des marques doivent être faites sur les poteaux de la salle des fêtes avec une hauteur réglementaire. Une rambarde doit être posée sur le côté de la scène.

Un accès handicapé pour entrer dans la salle des fêtes doit être effectué (début des travaux février)

Enlèvement des guirlandes le samedi matin 28/01/2023 rendez-vous à 8h devant la mairie.

8 Journée Citoyenne

M le Maire propose une journée citoyenne au mois d'avril, avec les beaux jours et un cahier des charges précis.

9 CCLG Taxe d'aménagement

Suite à un courrier de M le Préfet, il est nécessaire d'annuler avant le 31 01 2023 la délibération du conseil municipal du 18/01/2023 concernant le reversement de la taxe d'aménagement.

Adopté à l'unanimité.

10 Compte rendu des réunions syndicales

SIVU RP SCS : augmentation du prix du repas à la cantine scolaire (+20cts) soit 3.20€ /repas.

11 Questions diverses

M. Ferronato demande si la mairie peut élargir le début de la route qui descend vers Saint Sevet depuis la route du Plateau, pour que les semi-remorques puissent tourner. Après en avoir débattu le conseil municipal ne donne pas suite dans l'état actuel des choses.

Sophie Gomez demande quand la route du plateau va être réparée après le passage de la fibre (des tranchées ont été faites et mal rebouchées). M le Maire contacte Madame Adam qui doit faire la réception des travaux avec Ineo.

Le J7 Buvette mobile (accompagné d'un ou plusieurs food trucks demande l'autorisation de venir tous les quinze jours de mai à septembre pour faire une animation. Le conseil demande à M le Maire de voir les conditions (emplacement et électricité).

G Polo suggère d'envisager, à l'avenir, l'accès de véhicules dans la cour de l'école.

Prochaine réunion du PLU le 30/01/2023 à 14h.

Prochaine réunion du conseil municipal le 1^{er} mars à 20h30.

Séance levée à 22 H10.